

PROCEDURE POUR OBTENIR UNE AIDE DANS LE CADRE DE MA PRIM'ADAPT

Ma Prime Adapt' ou **MaPrimeAdapt'** est une aide lancée par le gouvernement le **1er janvier 2024**. Cette aide financière a pour objectif de permettre au plus grand nombre de **bien vieillir à domicile**. Pour cela MaPrimeAdapt' finance une partie des **travaux d'adaptation** du logement des **seniors**, des personnes en **perte d'autonomie** ou en **situation de handicap**. Vous pouvez bénéficier d'un montant allant jusqu'à **70% de l'enveloppe globale des travaux**.

Pour quoi ?

Une offre clé en main pour des travaux d'adaptation du logement rapides et simples comme par ex :

- remplacer une baignoire par une douche sécurisée avec sièges et barres d'appui
- installer un WC surélevé
- installer un lavabo adapté

Pour qui ?

- propriétaire occupant ou locataire d'une résidence principale sans condition d'ancienneté
 - ménages très modestes : prise en charge de 70% ; ménages modestes : prise en charge de 50%
- Le classement des ménages se fait en fonction du nombre de personnes vivant au foyer, du plafond de ressources et de la localisation hors Île de France ou en IDF :

Nombre de personnes composant le ménage	Foyer "très modeste" (€)	Foyer "modeste" (€)
1	17 009	21 805
2	24 875	31 889
3	29 917	38 349
4	34 948	44 802
5	40 002	51 281
Par personne supplémentaire	5 045	6 462

Plafonds de ressource éligibilité MaPrimeAdapt' hors Île de France en 2024

Nombre de personnes composant le ménage	Foyer "très modeste" (€)	Foyer "modeste" (€)
1	23 541	28 657
2	34 551	42 058
3	41 493	50 513
4	48 447	58 981
5	55 427	67 473
Par personne supplémentaire	6 970	8 486

Plafonds de ressource éligibilité MaPrimeAdapt' en Île de France en 2024

- 70 ans ou + : sans condition de GIR (niveau de perte d'autonomie) ; 60-69 ans : avec condition de GIR de 1 à 6 ; tous âges : pour les personnes en situation de handicap.

Quel montant d'aide ?

50 à 70% d'un plafond de travaux de 22.000€ HT.

Comment procéder ?

Aller sur www.logiadapt.fr ou tel au 01.89.71.52.70 (appel gratuit) ou **contacter Dimitri de Logiadapt au 07.44.09.47.76**. Sur le site on peut faire immédiatement une simulation du montant d'aide (connaître son revenu fiscal de référence et avoir une adresse mail) ; on peut aussi immédiatement faire sa demande en ligne.

Logiadapt vous recontacte ensuite pour organiser une visite du logement par un ergothérapeute afin d'établir le diagnostic (« bilan d'adaptation ») puis vous conseille sur les entreprises à contacter.

Pour pouvoir commencer l'accompagnement, il faut signer un contrat et **faire une avance de fonds de 600 ou 800€** (selon conditions de ressources) ; **cette avance SERA INTÉGRALEMENT REMBOURSÉE** à l'issue de la procédure.